

MAIRIE DE PRUNIERES

Les Clots
05230 PRUNIERES
Téléphone : 04.92.50.65.89
Télécopie : 04.92.50.33.08
Email : mairiedeprunieres@wanadoo.fr
Web : www.prunieres.fr



Réunion du Conseil Municipal du 12 Juin 2009

Suite à la convocation adressée par Monsieur le Maire à tous les conseillers municipaux et affichage en mairie, cette réunion s'est déroulée le vendredi 12 Juin 2009, à 20h30, dans la salle du conseil.

Présents : Monsieur René FUSINA, Maire, Messieurs DOUSSOT et BLANC, Adjoint, Mesdames et Messieurs ARNAUD, DURAND, GIRARD, GLEIZES, GUIEU, HILBERT, MARSEILLE, REYMOND.

Secrétaire : Madame GLEIZES.

Monsieur le Maire remercie tous les conseillers de leur présence.

Avant d'ouvrir la séance, Monsieur le Maire invite Monsieur Patrick MARSEILLE à s'expliquer sur sa requête en changement d'une parcelle agricole non constructible (A), en agricole constructible (Ac), et à répondre aux questions des élus du conseil municipal.

Monsieur MARSEILLE quitte ensuite la salle du conseil et Monsieur le Maire ouvre la séance, précisant que cette affaire est à l'ordre du jour.

Points à l'ordre du jour :

1. Ecole :

M. Le Maire donne lecture aux conseillers municipaux d'une lettre du Conseil Général l'informant de la mise en place d'un transport scolaire gratuit PRUNIERES - CHORGES (hors maternelle). Les formulaires d'inscription pour le transport scolaire doivent être retirés auprès des instituteurs de PRUNIERES et de CHORGES, ou du CG05.

2. Appartement de l'école :

L'appartement situé au-dessus de l'école a été libéré le 20 Avril, mais laissé dans un état déplorable. Le Conseil municipal, à l'unanimité, donne son accord pour que des travaux importants soient entrepris dans cet appartement (13 000/14 000 €) et que le loyer en soit augmenté. M. Le Maire préparera un dossier de demande de subvention auprès du CR.PACA.

3. Presbytère :

Le bail de l'appartement du presbytère prend fin le 31 décembre 2010. Il ne pourra être renouvelé en raison de travaux bien trop importants (*au regard du loyer actuel qui est de 605 € par an*) pour le mettre aux normes.

Cet appartement va donc être mis en vente au plus offrant, conformément au courrier reçu de la préfecture qui a validé la procédure de vente. Il est décidé que l'annonce de cette vente va se faire par affichage en mairie, information sur le Petit Toupin et sur le site Internet de la commune.

Une visite des lieux pour les personnes intéressées aura lieu le 13 Juillet et les offres seront remises en mairie sous double enveloppe fermée. Elles seront ouvertes lors d'une séance du conseil municipal, en présence de tous les élus.

Le conseil approuve cette disposition à l'unanimité.

4. Point sur l'avancement des travaux :

- Aire de loisirs de La Bascule : les travaux sont terminés.
- Signalétique : les travaux sont terminés.
- Chemins communaux : les travaux de reprise de la couche de roulement ont été réalisés par la Routière du Midi.
- Cabane de la Gardette : les travaux ont commencé le 8 Juin (cf. « tour de table »)
- Mur du cimetière : Fin mai, le mur de clôture s'est écroulé sur environ 5 mètres, dans sa partie limitrophe avec la chapelle. Des travaux de maçonnerie sont donc à prévoir. Il est décidé de faire une corvée municipale prévue pour la fin de l'été.

5. Point sur l'avancement des projets :

- Place de la Mairie : Monsieur le Maire présente le nouveau projet tenant compte des remarques précédentes émises par le conseil municipal, mais rien ne pourra se faire avant 2010 car le quota des subventions du Conseil Général pour cette année est épuisé. Monsieur le Maire est autorisé à présenter une demande de subvention pour 2010.

6. Animations été 2009 :

- 14/6 : Concours de boules à La Bascule.
- 21/6 : Fête de l'école.
- 12/7 : Concours de boules.
- 14/7 : Soirée *Danse Country* (cour de l'école).
- 23/7 : Diaporama avec le Parc des Ecrins (La Bascule).
- 26/7 : Repas grillades club du 3^o age (cour de l'école).
- 02/8 : Fête communale :
 - 10 h. Messe.
 - 10 h.45 bénédiction de la croix.
 - 11 h inauguration de l'aire de La Bascule et apéritif sur l'aire de La Bascule.

7. Conteneur à animaux

A l'unanimité, le Conseil autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec la commune de CHORGES afin que les éleveurs puissent continuer à déposer les cadavres d'animaux dans le nouveau conteneur de CHORGES.

8. Tribunal administratif

Monsieur Van Kemenade, propriétaire de « La ferme brûlée » intente un procès à la commune devant le Tribunal Administratif de Marseille où il a déposé une requête aux fins d'annulation

d'une décision de refus de permis de construire. M. Le Maire indique que sur recommandations des services d'état, ce permis de construire rectificatif à été refusé car il a été mesuré une SHON de 330m2 alors que le maximum autorisé sur la commune est de 280m2.

Monsieur le Maire est autorisé à présenter un mémoire devant le Tribunal Administratif et à y représenter la commune.

9. Décharge

Madame la Préfète vient d'adresser un courrier concernant la décharge de Prunières où il a été constaté que des personnes avaient déposé autre chose que des déchets verts et demande en conséquence de prendre, sans délai, des mesures.

Un affichage sera installé précisant que la décharge sera ouverte du vendredi 12 h au lundi 8h et que seuls les déchets verts sont autorisés.

10. Zonage de terres agricoles

Monsieur le Maire demande à Madame MARSEILLE, concernée et intéressée par ce point, de se retirer, (« *prise illégale d'intérêt* ») afin que le Conseil Municipal puisse débattre et se déterminer.

La demande de Mr. P.MARSEILLE nécessite une modification du PLU; les élus estiment ne pas avoir suffisamment d'informations de la part de M.P.MARSEILLE pour statuer valablement, le Conseil décide de ne pas voter en l'état sur ce point.

Madame MARSEILLE est rappelée dans la salle du Conseil et Monsieur le Maire lui fait part de la position des élus municipaux..

QUESTIONS DIVERSES :

- SMICTOM : Peut-être pas d'augmentation pour cette année, mais la redevance incitative est à l'étude.
- O.T.I. Le comité de promotion de Serre-Ponçon a voté de nouveaux statuts. Ce sont désormais les offices de tourisme qui y sont représentés.
- Concours de dessin sur le thème « dessine moi l'univers » ouvert jusqu'au 14 Juillet.
- A.D.M.R. L'Assemblée Générale a eu lieu le 6 Juin en présence des représentants des communes de CHORGES et PRUNIERES et du Président de la COM.COM de l'Avance les nouveaux statuts et le nouveau règlement intérieur ont été présentés.
- Cabane de la Gardette : les travaux ont enfin commencé et l'on peut envisager leur achèvement pour la fin Juillet.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à minuit.